



**Cipango**

Cahiers d'études japonaises

15 | 2008

Guerre, colonialisme et commémoration

---

## Le succès de *L'Armée de l'Empereur* : un symptôme

*The Success of L'Armée de l'Empereur: a Symptom*

Arnaud Nanta

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cipango/361>

DOI : 10.4000/cipango.361

ISSN : 2260-7706

### Éditeur

INALCO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 7-33

ISBN : 978-2-85831-177-4

ISSN : 1164-5857

### Référence électronique

Arnaud Nanta, « **LE SUCCÈS DE L'ARMÉE DE L'EMPEREUR : UN SYMPTÔME** », *Cipango* [En ligne], 15 | 2008, mis en ligne le 13 novembre 2011, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cipango/361> ; DOI : 10.4000/cipango.361

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.



Cipango – Cahiers d'études japonaises est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Le succès de L'Armée de l'Empereur : un symptôme

*The Success of L'Armée de l'Empereur: a Symptom*

Arnaud Nanta

---

- 1 *L'Armée de l'Empereur* de Jean-Louis Margolin<sup>1</sup> présente et analyse les crimes de guerre commis par les Japonais durant la Guerre de l'Asie et du Pacifique (1937-1945)<sup>2</sup>. Ce gros ouvrage a retenu l'attention des historiens, ainsi que d'un plus large public. Il a fait l'objet de plusieurs recensions élogieuses<sup>3</sup> et a obtenu le Prix Augustin Thierry 2007<sup>4</sup>. Son auteur a ensuite présenté à plusieurs reprises ses positions dans la presse<sup>5</sup>. Ce travail présente néanmoins un certain nombre de faiblesses qui ne semblent pas avoir été suffisamment perçues ni soulignées<sup>6</sup>. C'est pourquoi, vu l'importance des sujets abordés en eux-mêmes, mais aussi les questions que pose la reconnaissance publique et scientifique par la communauté intellectuelle française d'un ouvrage de cette nature, il a paru utile de lui consacrer une recension approfondie. Car plus que de l'Asie orientale, ce livre ne nous parle-t-il pas surtout de la France contemporaine, et de la manière dont celle-ci regarde (encore) le monde extraeuropéen et son histoire ?
- 2 Nous nous pencherons dans un premier temps sur l'organisation générale du livre afin d'éclairer la grille d'interprétation qui est la sienne. Nous analyserons ensuite la façon dont sont présentées trois questions majeures : le massacre de Nankin, le procès de Tōkyō et le système dit des « femmes de réconfort ». Nous nous arrêterons enfin sur l'écriture et la documentation de cet ouvrage.
- 3 Comme l'indique clairement l'auteur (p. 13), *L'Armée de l'Empereur* n'a pas pour objet la Guerre de l'Asie et du Pacifique. L'ouvrage se situant résolument dans le courant des études sur les génocides et la violence de masse, il est composé de douze chapitres qui s'organisent selon un plan thématique, simple et logique. Il commence en effet par énoncer les origines des crimes et des violences dans les trois premiers chapitres, puis, dans les sept suivants, il expose les événements eux-mêmes, déjà expliqués *a priori*, pour tenter finalement d'éclairer leurs conséquences dans deux derniers chapitres qui portent

sur la période actuelle (débat mémoriel au Japon<sup>7</sup>, puis dans le reste de l'Asie). Les trois premiers chapitres – respectivement : « Le bréviaire de la haine », « Un crime contre la paix » et « Un fascisme impérial ? » – sont donc essentiels. Ils mettent en place un cadre d'interprétation censé expliquer les horreurs de la période 1937-1945 : les violences de guerre en général (chap. 4), le massacre de Nankin (chap. 5), différents épisodes de la guerre, dont le massacre de Manille et l'affaire de l'unité 731 (chap. 6), les prisonniers de guerre occidentaux (chap. 7), le traitement réservé aux civils européens (chap. 8), le « néo-esclavagisme », le travail forcé et la question des « femmes de réconfort » (chap. 9), l'administration des territoires occupés et la question de l'opium en Chine (chap. 10).

- 4 *L'Armée de l'Empereur* se construit ainsi à partir d'une certaine vision du Japon moderne et contemporain, élaborée autour de trois notions essentielles : le néoféodalisme, l'impérialisme intrinsèque et le fascisme plébiscité.
- 5 Venons-en au premier élément. Dans son chapitre 1, l'auteur remonte très loin dans le passé pour déterminer « les origines [...] des violences de guerre japonaises » (p. 131). Il explique que celles-ci auraient un caractère non moderne et seraient issues du Moyen Âge, et plus précisément du *bushidō*. Or non seulement le *bushidō* constitue un exemple avéré de tradition inventée<sup>8</sup>, mais dans les années 1930 il fut précisément instrumentalisé par les militaristes<sup>9</sup>, dont Jean-Louis Margolin se fait donc ici le fidèle interprète<sup>10</sup>.
- 6 Ce type de discours culturaliste reprend sous une forme à peine modifiée la thèse de 1932 du Komintern sur l'État de Meiji, défini comme semi-féodal, intrinsèquement militariste et impérialiste<sup>11</sup>. Il réactive en outre la vieille idée du despotisme oriental. Tout en se défendant de proposer une vision traditionaliste du Japon (en note auto-justificative, p. 33, n. 36), voire de soutenir « l'idée d'un atavisme » (p. 30 et p. 365, n. 141), l'auteur met bel et bien en avant une spécificité japonaise anhistorique et immuable, « une tradition de violence » (p. 25 et suiv.) qui « dès le XI<sup>e</sup> siècle [...] vante le mépris de la mort (la sienne, mais aussi celle des autres...) » (p. 27). Il dresse ainsi le portrait d'une nation où, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, « la cruauté et l'implacabilité semblent être devenues des vertus cardinales » (p. 28). Le Japon n'est donc pas présenté comme violent en soi, mais comme continûment violent depuis bientôt mille ans, ce qui revient au même puisque cela a pour effet de mettre en évidence une véritable culture de population, une « seconde nature » (p. 314). L'auteur fait précisément ce qu'il dit ne pas vouloir faire – le procédé est fréquent à travers l'ouvrage – et ses précautions oratoires ne l'empêchent donc pas de flatter les stéréotypes les plus crasses.
- 7 Dans la logique de son raisonnement, Jean-Louis Margolin réfute en bloc la modernité de l'État de Meiji dans lequel il ne voit qu'un « néoféodalisme » (p. 55). « *Toute moderne qu'elle veuille être*, l'armée nipponne de l'ère Meiji entend aussi se situer dans la continuité des valeurs et traditions des guerres de l'archipel » (p. 33, nous soulignons). Il est bien certain que l'armée a joué un rôle important dans la formation du nouvel État-nation, mais faute d'analyser effectivement ce rôle, Jean-Louis Margolin semble considérer que c'est l'existence même d'une armée japonaise qui constitue un facteur explicatif. Ainsi, au lieu de soumettre au commentaire historique un de ses textes fondateurs, *l'Admonition impériale aux soldats (Gunjin chokuyu)*, il réduit celle-ci à un simple condensé des vertus du sempiternel *bushidō* (p. 33). On aurait pu pourtant procéder à une comparaison fructueuse de ce document essentiel avec les *Chants du soldat* de Paul Déroulède et de sa Ligue des Patriotes, distribués la même année 1882 à 20 000 écoliers français par Jules Ferry<sup>12</sup>.
- 8 Quoi qu'il en soit, la « tradition de violence » du Japon étant posée, il ne reste plus ensuite qu'à rapprocher l'« effort impérialiste obstiné » de ce pays depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (p. 65) des

événements de 1937-1945, et la boucle est bouclée : le Moyen Âge sert directement d'explication au pogrom anticoréen de 1923 – via un saut de quatre siècles en une ligne (p. 29) – et aux violences de la Guerre de l'Asie et du Pacifique. C'est un peu comme si l'on supposait quelque lien, pour nous placer de ce côté-ci du continent eurasiatique, entre les massacres de la campagne de Saxe de Charlemagne en 782 et ceux de Sétif et Guelma en 1945, ou si l'on invoquait la *Marseillaise*, en la jugeant xénophobe, belliciste et sanguinaire, comme une cause directe des événements d'Algérie et de leur cortège de tortures. Voilà une manifestation limpide, mais malheureusement trop ordinaire, bien au-delà de cet ouvrage et bien au-delà du Japon, du *déni d'histoire* encore infligé à tant de peuples.

- 9 Le deuxième pilier de la grille de lecture proposée (chap. 2) est l'impérialisme colonial, qualifié d'« activisme expansionniste » du fait d'« un tourbillon d'expéditions militaires qui, sur toute la période considérée [1868-1937], ne laissent jamais le Japon en paix plus de cinq années consécutives » (p. 69). Là encore, toujours avec la même logique, Jean-Louis Margolin remonte beaucoup trop loin en arrière et dissocie à nouveau les événements invoqués (mainmise sur les Ryūkyū en 1879, Taïwan en 1895 et la Corée en 1905) du contexte international qui était celui de l'expansionnisme colonial. C'est ainsi qu'il en arrive à établir le portrait-robot d'un État de Meiji, systématiquement violent et impérialiste.
- 10 Le constat fait par l'auteur de la fréquence d'un état de guerre dans le Japon moderne n'est pas inexact. Mais quel sens faut-il lui donner ? Ce constat ne serait-il pas en réalité exactement transposable aux autres puissances d'alors ? La France ne fut-elle pas en effet en guerre tous les cinq ans (voire plus fréquemment encore) sur la même période, depuis l'expédition d'Alger en 1830 et les guerres de pacification qui ont suivi (jusqu'en 1847, voire en 1870), les expéditions au Mexique et en Cochinchine durant la décennie 1860, les deux guerres franco-chinoises des années 1880, ou encore la conquête de l'Afrique qui suivit la Conférence de Berlin par exemple ? En quoi ces faits expliqueraient-ils de façon téléologique pourquoi la France continua d'être en guerre de façon permanente de 1939 jusqu'à 1962 ?
- 11 L'analyse du processus de « brutalisation »<sup>13</sup> de l'entre-deux-guerres est donc ici sacrifiée au profit d'une prétendue « histoire longue » (p. 60), commode étiquette pour habiller de respectabilité une pensée brouillonne qui confond impérialisme, guerres entre puissances et fait colonial<sup>14</sup>, amalgamés en une lecture pseudo-historicisante, hypnotisée par l'imagerie guerrière du Japon féodal.
- 12 La troisième grande hypothèse qui vient compléter la grille de lecture de Jean-Louis Margolin est résumée dans la notion de « fascisme impérial »<sup>15</sup>, abordée dans le chapitre 3. Cette étiquette aux contours imprécis et au contenu inexistant dissimule une notion éculée, l'idée de « force du consensus » (p. 95), tant rabâchée à propos des sociétés asiatiques. Ainsi des « ressorts psychologiques et sociétaux » (p. 60-61) expliqueraient-ils cette violence spécifiquement japonaise (« la plupart des Japonais », *ibid.*). Ces ressorts, ce sont toujours les mêmes : « la famille, l'école, l'entreprise, les divers groupes auxquels on ne peut manquer d'appartenir » (*ibid.*) et, bien sûr, « l'armée, école du crime » (p. 57), qui permet à tous de communier autour d'un « esprit [...] de brutes sadiques » (*ibid.*). Tristes poncifs : on a même droit à un « stupeur et tremblement » (p. 189) directement importé de chez Amélie Nothomb.
- 13 En outre, l'idée de consensus permet à l'auteur de qualifier le Japon militariste de « fasciste »<sup>16</sup>. En effet, dans l'impossibilité de montrer des mécanismes de coercition suffisants (p. 99) ou de trouver les caractéristiques généralement retenues de ce type de

régime (p. 114-115), Jean-Louis Margolin en vient à imaginer une chimère, celle d'un fascisme « largement volontaire » (p. 118), construit autour de l'idée d'« obéissance aveugle au *Tennō* » (p. 382), de par « un degré de consensus probablement le plus élevé que le monde ait connu (avec peut-être la Chine communiste des années 1950) » (p. 116, n. 66)<sup>17</sup>.

- 14 Mais peut-on réellement évoquer l'idée de « consensus » alors que les principaux partis d'opposition furent décapités par des arrestations massives entre mars 1928 et avril 1929 (l'auteur le note p. 104 sans avoir conscience de ses contradictions, semble-t-il), suivies d'une extension des effectifs de la Police politique (*Tokubetsu koto keisatsu*) ? Beaucoup de ces opposants furent soumis à la torture<sup>18</sup>, et certains en moururent<sup>19</sup>. Entre 1928 et 1945, il y eut autour de 75 000 arrestations d'opposants politiques<sup>20</sup>.
- 15 Et comment parler de « consensus » alors qu'entre 1930 et 1936<sup>21</sup>, sur cinq chefs de gouvernement, trois furent assassinés, et qu'un quatrième n'échappa à la mort qu'à la suite d'une erreur ? Mais une fois cette idée de « consensus » martelée, Jean-Louis Margolin doit faire face à l'aporie constituée par la présence de débats contradictoires, autrement dit d'« un certain pluralisme » (p. 101)<sup>22</sup>. Le mot *tenkō* (conversion) devient soudain un sésame miraculeux : on apprend, *via* une généralisation hâtive, qu'« au Japon, les positions défendues par tel ou tel correspondent souvent moins à des convictions profondes qu'à la fonction exercée » (p. 109, nous soulignons). L'auteur par ailleurs mentionne surtout les communistes, les autres types d'opposants ne constituant selon lui « qu'une très faible part des poursuivis » (p. 106). La répression toucha aussi pourtant, en dehors des communistes proprement dits, l'extrême gauche non communiste (rafles de 1938), les libéraux, certains milieux chrétiens et bouddhistes, ainsi que les anticolonialistes.
- 16 Le lecteur se perd dans ces enchaînements d'affirmations contradictoires et intempestives. Car reconnaître l'importance des communistes, et donc celle de la persécution systématique de leurs cadres, n'est-ce pas invalider *de facto* l'idée de consensus ? Au total, l'usage de ce binôme pseudoexplicatif « consensus + conversion (des communistes) » provoque la perplexité dans la mesure où il nie par principe la possibilité même qu'une opposition ait pu exister dans le Japon d'alors. Ceci revient *in fine* à légitimer une nouvelle fois l'idéologie des militaristes au pouvoir.
- 17 Au bout du compte, faisant fi de ses contradictions incessantes, et après avoir noté que « l'on ne peut sérieusement prétendre qu'un fascisme de type européen ait triomphé au Japon » (p. 107), l'auteur juge nécessaire « une définition plus large du fascisme » (p. 115). Soit, mais encore faudrait-il garder quelques éléments de définition cohérents comme le rôle d'un parti de masse ou le culte d'un chef charismatique, complètement absents au Japon, sinon le concept se trouve dénaturé en profondeur. À moins bien sûr que l'on ne veuille à toute force fabriquer un « Japon fasciste », auquel cas il suffit bien sûr de produire une définition *ad hoc* ou de marteler sans relâche ce qualificatif<sup>23</sup>.
- 18 Analyser la réalité politique de l'époque aurait impliqué de se pencher sur les raisons de la montée de régimes autoritaires et antidémocratiques, mais aussi plus largement antilibéraux, dans les années 1930. C'est-à-dire de faire de l'histoire. Comme cela aurait été nécessaire pour comprendre la logique de formation de l'État-nation à l'ère Meiji, avec ce qu'elle implique, au Japon comme ailleurs<sup>24</sup>. Ce n'est pas le cas ici, mais tout cela a du moins la vertu de nous rappeler qu'étiqueter n'est pas expliquer.

- 19 Ajoutons que les deuxième et troisième piliers de la démonstration sont étroitement solidaires. Jean-Louis Margolin établit en effet un lien essentiel entre la nature du régime politique japonais (le système impérial) et son entreprise coloniale extérieure, intrication renforcée par la définition posée d'emblée d'un État « néoféodal ». Violent par prédestination, avec un régime politique et un expansionnisme extérieur réciproquement impliqués, et s'expliquant l'un par l'autre, le Japon était donc voué à la spirale des expéditions coloniales et de leurs atrocités. On se retrouve en pleine tautologie : c'est parce qu'ils sont violents que les Japonais sont violents<sup>25</sup>.
- 20 Remarquons à cette occasion que l'équation « formation de l'État-nation = colonisation », conception soutenue par Pascal Blanchard à propos de la République coloniale<sup>26</sup>, est rejetée comme spécieuse par la quasi-totalité des historiens français, qui estiment inacceptable de poser un lien consubstantiel, à propos de la France, entre la nature d'un régime politique et le constat de son expansion extérieure<sup>27</sup>. Le point de vue des historiens<sup>28</sup>, en France, est de considérer que l'expansion coloniale a été violente, mais pas plus que les guerres intra-européennes, et qu'elle n'a eu en outre aucune dimension systémique.
- 21 Mais alors au nom de quoi un raisonnement strictement homologue, qui plaque l'un sur l'autre système politique impérial et expansionnisme colonial, serait-il acceptable à propos du Japon ? Faut-il paraphraser Pascal : « Vérité au deçà des mers, erreur au-delà » ? Ou est-ce simplement qu'il faudrait consacrer un peu de temps, d'énergie et d'esprit critique, à comprendre la nature et le fonctionnement concret du régime politique japonais moderne, régime complexe qui associe de manière conflictuelle système impérial et démocratie<sup>29</sup> ?
- 22 La grille de lecture culturaliste et taxinomiste sur laquelle repose *L'Armée de l'Empereur* n'est donc guère satisfaisante. L'ouvrage se caractérise d'ailleurs par un curieux paradoxe. Malgré son titre, on ne peut plus explicite, et malgré son insistance à incriminer l'armée japonaise en tant que telle, il réussit le tour de force de passer complètement à côté de son sujet : *L'Armée de l'Empereur* ne comporte en effet aucun chapitre transversal, ni aucun développement, expliquant au lecteur *ce qu'est cette armée japonaise*, comment elle est organisée et comment elle fonctionne.
- 23 En outre, si l'ouvrage présente en toile de fond quelques données banales de la Guerre de l'Asie et du Pacifique, il ne se livre à aucune analyse des dynamiques à l'œuvre, qu'elles soient militaires, politiques, économiques ou coloniales. En se focalisant sur l'horreur des exactions, sans jamais exposer le déroulement des opérations militaires, Jean-Louis Margolin évite soigneusement toute analyse contextuelle. Les faits sont exposés de façon systématiquement isolée, sans jamais être situés ni par rapport à ceux qui les précèdent ni dans le cadre international. La chronologie est brouillée en permanence. Les événements ne sont pas articulés les uns aux autres en une chaîne causale, de manière à expliquer « comment on en est arrivé là ». Ils sont simplement convoqués au fil de chapitres-tiroirs, en une interminable litanie de cas et d'exemples destinés à servir le propos de l'auteur : la mise en scène du spectacle de l'horreur.
- 24 De l'importante bataille de Nomonhan par exemple, prélude à la Seconde Guerre mondiale, qui opposa l'armée japonaise de Mandchourie aux forces soviétiques durant l'été 1939 (évoquée p. 97-98 et p. 141), le lecteur ne saura absolument rien si ce n'est qu'elle illustre l'attitude sacrificielle des Japonais, « qu'aucun peuple ne poussa sans doute aussi loin » (p. 140). De même, tout au long du chapitre 5, le lecteur n'apprendra

rien non plus du déroulement concret du massacre de Nankin. Mais comment imaginer que les crimes et les violences commis par l'armée japonaise puissent être sans aucun rapport avec la structure de celle-ci, ni avec le déroulement effectif de la guerre ? Ils ont pourtant bien été accomplis en des lieux et en des temps donnés, par des individus et des organisations spécifiques.

- 25 Évoquons maintenant la façon dont sont présentés trois événements historiquement et historiographiquement essentiels : le massacre de Nankin (hiver 1937-1938), le procès de Tōkyō et le système des « femmes de réconfort », nom officiel donné à l'esclavage sexuel aux armées. Ces événements ont une importance capitale en eux-mêmes, mais aussi sur le plan symbolique – ce qui ne signifie certainement pas qu'ils soient purement symboliques, évidemment. Ils ont, pour ces deux raisons, bénéficié d'un traitement universitaire important, en particulier au Japon, et ne peuvent pas être analysés à la légère comme c'est le cas ici. Il faut bien mesurer en effet que, après avoir renvoyé les Japonais à leur violence intrinsèque (et le Japon moderne à sa brutalité systémique), l'auteur relativise le massacre de masse de Nankin, fait l'éloge du procès de Tōkyō et dénie totalement le problème de l'esclavage sexuel durant la Seconde Guerre mondiale, le tout sans aucune argumentation digne de ce nom. Or non seulement cette démarche peut paraître paradoxale, nous y reviendrons en conclusion, mais elle discréditera totalement cet ouvrage aux yeux des savants japonais, chinois et coréens. Ceux-ci ne manqueront pas d'être frappés par la désinvolture et l'amateurisme avec lesquels l'historiographie française traite de leur histoire commune, sur laquelle ils ont mené, non sans difficulté, des recherches aujourd'hui largement convergentes<sup>30</sup>.
- 26 Jean-Louis Margolin affirme dès le début de son chapitre sur le massacre de Nankin que l'« on a usé et abusé de « la mise en contexte » comme souvent lorsque l'on veut relativiser un crime » (p. 173)<sup>31</sup>. C'est pourtant bien à une telle entreprise de relativisation qu'il se consacre, mais par d'autres moyens, comme en témoigne sa conclusion sans nuances qui le conduit à dénaturer le massacre de Nankin et à le rapprocher de celui de Manille (p. 171 et p. 203)<sup>32</sup>.
- 27 On est d'emblée surpris du décalage entre, d'une part, la place accordée aux descriptions des atrocités et à la controverse sur les chiffres (p. 179-205), et, d'autre part, une démonstration-conclusion en réalité fort abrupte, cantonnée à un unique paragraphe (p. 203). Celle-ci semble s'appuyer sur une estimation jugée « raisonnable » (p. 185) du nombre des militaires chinois pour mieux ramener le nombre total de morts à une fourchette allant de 50 000 à 90 000 au total (p. 203).
- 28 Ce développement sur un sujet historiographique hautement polémique (et d'une importance capitale) ne repose que sur un nombre très réduit de documents (voir les notes 26 à 98 du chap. 5) : les carnets de John Rabe<sup>33</sup> et un recueil de témoignages divers, auxquels s'ajoutent une référence Internet et une unique étude historique d'un « révisionniste modéré », Yamamoto Masahiro (p. 174, n. 10)<sup>34</sup>. L'historiographie sur la question, tant chinoise que japonaise, est ignorée. Elle est pourtant abondante et de qualité. Imaginerait-on un ouvrage sur les nettoyages allemands en Europe de l'Est se référant à si peu de documents et prétendant aboutir à des conclusions inhabituelles, alors même qu'il ne serait pas en mesure de croiser les sources, ignorerait les études essentielles sur la question et privilégierait celle d'un « révisionniste modéré » ? Car il ne faut pas se laisser tromper : s'en prendre agressivement aux travaux des journalistes Honda Katsuichi (paru en 1972, son premier ouvrage<sup>35</sup>, bien qu'incomplet, joua néanmoins un rôle moteur) et Iris Chang<sup>36</sup> (qu'aucun historien n'a jamais pris au sérieux)

ne relève pas d'un véritable raisonnement critique et ne suffit pas pour construire des hypothèses solides.

- 29 Jean-Louis Margolin disqualifie ainsi l'« habile Honda », jugé représentatif de l'historiographie « de gauche » (p. 205), pour avoir élargi la surface de Nankin aux six districts alentour (p. 204). Or cette interprétation de l'étendue de la ville de Nankin (en trois secteurs : le « château », la partie immédiatement alentour et les six districts) est admise par les travaux les plus reconnus aujourd'hui, ceux des historiens Fujiwara Akira<sup>37</sup> et Kasahara Tokushi<sup>38</sup>, ignorés par Jean-Louis Margolin. Jouer sur la cartographie de la ville est en réalité l'un des arguments-clefs des révisionnistes, parce qu'il est directement lié à l'évaluation du nombre des civils. Or étudier le massacre de Nankin ne signifie pas évaluer le nombre de morts *intra-muros*, mais déterminer dans sa globalité l'événement qui s'est déroulé entre la fin 1937 et le début 1938 à cet endroit de la Chine. Kasahara conclut pour sa part à un nombre de morts civils et militaires aux alentours de 120 ou 130 000 à 200 000 morts<sup>39</sup>, en accord avec les résultats récents des universitaires chinois<sup>40</sup>. Nous devons donc constater, et souligner, combien la thèse de l'auteur (construite sur du sable) diffère de celle généralement admise (prudemment élaborée).
- 30 Si les chiffres ne sont pas ceux que l'on dit, et si le massacre de Nankin n'est pas « de Nankin » (p. 205), que reste-t-il alors du *massacre* de Nankin ? Jean-Louis Margolin a beau reconnaître l'« ampleur considérable » (p. 203) des faits, ses analyses, qu'il en ait conscience ou non, correspondent à un discours bien connu au Japon. Située entre la position des négationnistes<sup>41</sup> et celle de la majorité des historiens, la « thèse minimaliste » (*gyakusatsu shōsū-ha*), dite encore « thèse du milieu » (*chūkan-ha*), a été développée dans les années 1980 autour des arguments mentionnés, pour aboutir à la même conclusion que celle de l'auteur (12 000 morts civils et quelques dizaines de milliers de morts militaires, pour un total minimum d'environ 50 000 morts).
- 31 Cette thèse minimaliste, plus sophistiquée que celle des négationnistes (qui nient purement et simplement la réalité du massacre), a notamment été soutenue par Hata Ikuhiko<sup>42</sup>, alors chercheur à l'agence de la Défense (il a également rédigé le chapitre « Continental Expansion, 1905-1941 » du vol. 6 de la *Cambridge History of Modern Japan*, très silencieux sur ces sujets<sup>43</sup>), et par le chercheur « indépendant » Itakura Yoshiaki. Ce discours relativiste constitue une des positions habituelles du ministère de la Défense (ex-agence de la Défense) sur la question. Hata est également connu pour avoir été témoin à la barre du côté de l'État lors des procès Ienaga<sup>44</sup> et s'en être pris à l'ouvrage de l'historien américain Herbert P. Bix, *Hirohito and the Making of Modern Japan* (Harper Collins, New York, 2000), qui avait le tort à ses yeux d'insister sur la responsabilité directe de l'empereur dans la guerre.
- 32 Le chapitre 11 de *L'Armée de l'Empereur* qualifie le procès de Tōkyō de « remarquable » et évoque un lieu d'une « justice authentique » où l'« on ne peut dire que Washington ait dicté sa volonté » (p. 386-387). Il s'agit là pourtant, comme l'a noté Bernard Thomann, d'un procès, bien qu'évidemment nécessaire, dont « de nombreux travaux historiques, au Japon comme aux États-Unis, ont mis en lumière les faiblesses procédurales et les biais politiques. [...] Les chercheurs s'accordent désormais à dire que les autorités américaines ont introduit un certain nombre d'objectifs politiques dans les préparations et le déroulement du procès »<sup>45</sup>.
- 33 Outre le fait que l'auteur fasse ainsi l'éloge du procès de Tōkyō sans en avoir consulté les minutes (disponibles pourtant en anglais et en japonais), ce chapitre pose à nouveau quelques difficultés. Pourquoi l'auteur insiste-t-il sur la neutralité des États-Unis ? Serait-



ce lié à la relativisation qu'il opère des bombardements atomiques à Hiroshima et Nagasaki, « qui n'eurent ni la gratuité du massacre de Nankin, ni l'aspect systématique de la réduction en esclavage des prisonniers de guerre » (p. 387) ? Et comment interpréter la disparition soudaine, dans ce chapitre 11 sur le Procès de Tōkyō, de la guerre bactériologique et des tests sur cobayes humains, pourtant décrits précédemment (p. 250-258) ? Un chapitre plus tôt, il était noté que les principaux responsables (notamment Ishii Shiro) « purent après la guerre poursuivre d'honorables carrières (chap. 11) » (p. 251, nous soulignons). Or, dans ledit chapitre 11, il est laconiquement précisé : « La question [de la guerre bactériologique] fut brièvement envisagée pour être écartée – nous savons aujourd'hui pourquoi, et par qui. » Et l'auteur de citer rapidement Webb, le président australien du tribunal, et de passer à autre chose. Encore aurait-il fallu préciser, ce qui n'est pas fait, que ce sont les États-Unis qui récupérèrent les rapports de l'unité 731 pour utiliser les données cliniques qu'ils recelaient. Et qu'Ishii fut blanchi en échange. L'image d'un procès « remarquable » aurait-elle été ternie par cette information ?

- 34 Inversement, le traitement réservé au procès de Khabarovsk de 1949<sup>46</sup> est bien expéditif : celui-ci est rejeté, dans un vocabulaire qui sent la guerre froide, comme « typique des mascarades judiciaires staliniennes » (p. 251). Mais l'auteur a beau prononcer un jugement définitif, il n'a pas, là non plus, consulté les minutes. Celles-ci font pourtant état en détail de la responsabilité d'Ishii et elles mentionnent qu'un rapport sur l'unité 731 avait été produit par le procureur du tribunal de Nankin, tenu auparavant, auprès du chef du groupe de l'accusation lors du procès de Tōkyō, le procureur américain Joseph Keenan, qui ne le communiqua pas au tribunal<sup>47</sup>. Où chercher les raisons de ce traitement différentiel si étrange dans un ouvrage qui se veut historique ?
- 35 Venons-en enfin à un troisième événement historique et historiographique essentiel : la question des « femmes de réconfort », notamment Coréennes (*ianfu* en japonais, *wianbu* en coréen). Il s'agit là d'un des crimes de guerre japonais parmi les mieux établis, qui ne fait pas débat entre les historiens des deux pays<sup>48</sup>. Pourtant Jean-Louis Margolin n'a de cesse de relativiser l'importance de l'événement au point de fabriquer un édifiant contre-récit : « Les victimes concernées *ne furent pas extrêmement nombreuses : 200 000 au maximum*, plus vraisemblablement entre 50 000 et 100 000 » (p. 354, nous soulignons). Elles furent des « travailleuses forcées parmi bien d'autres » (p. 361), « leur taux de mortalité ne fut pas particulièrement élevé » (*ibid.*) et, de toute façon, tout cela « les prostituées coréennes d'avant-guerre l'avaient probablement déjà vécu » (p. 364). Ces femmes auraient été « sciemment volontaires », elles « disposaient d'un contrat à durée déterminée, qui fut souvent respecté, et elles furent généralement payées, plutôt bien dans un nombre important de cas » (p. 423). « Beaucoup » purent même placer ces gains « à la Caisse d'épargne japonaise, présente partout pendant le conflit » (p. 365). Quant aux « activistes coréennes » réclamant aujourd'hui une reconnaissance, elles sont renvoyées à « un consensus de haine qui confine souvent au racisme » antijaponais (p. 420). Elles n'hésitent pas, commente d'ailleurs Jean-Louis Margolin, « à en rajouter » (p. 422).
- 36 On pourrait imaginer qu'une interprétation aussi singulière, voire iconoclaste, repose sur des éléments à peu près tangibles. Ce n'est pourtant pas le cas. Si toute enquête sérieuse et approfondie fait défaut, comme à l'accoutumée, une étude majeure de Yoshimi Yoshiaki<sup>49</sup> et une autre de Tanaka Yuki<sup>50</sup> sont néanmoins citées et utilisées. Mais d'une manière très spéciale. En relisant l'ouvrage de Yoshimi<sup>51</sup>, on s'aperçoit que le calcul du nombre de femmes concernées (de 50 000 à 100 000) retenu par Jean-Louis Margolin

(p. 354) émane en réalité de Hata Ikuhiko (le même auteur « minimaliste » mentionné plus haut à propos du massacre de Nankin) que Yoshimi cite, assurément, mais pour mieux critiquer ses méthodes et rejeter son chiffrage<sup>52</sup>. L'argument d'autorité (la référence au travail de Yoshimi) est donc utilisé par Jean-Louis Margolin au profit d'une interprétation révisionniste de l'événement. Voilà le genre de démarches sur lesquelles l'auteur, mettant dos-à-dos tous les historiens (même Tanaka est critiqué, p. 358, n. 116), fonde son entreprise de relativisation<sup>53</sup>.

- 37 De manière plus générale, le propos de Jean-Louis Margolin traduit une ignorance complète de la Corée contemporaine, de ses débats intellectuels et politiques. Passons rapidement sur ses affirmations erronées ou dépassées depuis longtemps<sup>54</sup> et venons-en à l'essentiel. Plus taxinomiste que jamais, Jean-Louis Margolin s'acharne à démontrer que ces événements regrettables ne relèvent néanmoins que d'une prostitution aux armées tout à fait habituelle (hormis la proportion des Coréennes), qui ne doit surtout pas être confondue avec de l'esclavage sexuel ou de la prostitution forcée. Or il existe des logiques politiques et juridiques tout à fait précises, et non dénuées de rationalité ni de légitimité, qui se combinent à l'analyse historique et expliquent le recours au terme « esclavage », bien évidemment rétrospectif.
- 38 La prise en charge intensive de ce dossier par une partie de la société coréenne depuis le début des années 1990 n'est pas obsessionnelle. Elle ne relève pas d'une « hypermnésie » pathologique (p. 11). Elle est la conséquence directe de la démocratisation du pays qui a permis, après une longue occultation, la réappropriation d'événements presque totalement refoulés pendant 40 ans. Elle n'a donc rien à voir avec la vieille vulgate nationaliste officielle des années 1970 et 1980. Ceci explique entre autres que, contrairement à ce qui est affirmé dans l'ouvrage (p. 354), ce retour de mémoire n'a eu en réalité aucune conséquence sur les relations diplomatiques entre la Corée et le Japon. Il faut aussi savoir que, malgré quelques travaux pionniers<sup>55</sup>, la question des femmes de réconfort n'intéresse guère l'historiographie académique coréenne<sup>56</sup> (masculine). Le sujet est surtout mis en avant par des associations<sup>57</sup> et autres porteurs de mémoire – mouvements féministes, collectifs, travailleurs sociaux, et en particulier des femmes. Évoquer ici une guerre des mémoires n'a donc aucune pertinence puisque l'on assiste en réalité à une collaboration entre acteurs de la société civile coréenne, qui publient de nombreux matériaux<sup>58</sup>, et historiens japonais et coréens, qui travaillent ensemble sans heurts.
- 39 Un dernier point est essentiel. La Corée et le Japon ayant signé un traité de paix en 1965, par lequel les poursuites pour crime de guerre sont éteintes, la qualification de crime contre l'humanité, et donc la notion d'esclavage, deviennent le seul recours juridique permettant aux rares victimes survivantes, très âgées par ailleurs, d'essayer d'obtenir réparation.
- 40 L'erreur de Jean-Louis Margolin consiste donc à attribuer à un « consensus de haine » antijaponais la démarche de femmes qui tentent depuis bientôt vingt ans de faire reconnaître leur statut de victimes, alors qu'elles ont dû taire une bonne partie de leur vie les drames qu'elles avaient vécus. C'est aveuglé par ce préjugé appauvrissant qu'il banalise leur histoire, sans respect pour les faits ni pour les personnes concernées. Alors que le concept de « fascisme » devait à toute force être démesurément étendu, celui d'« esclavage », à l'inverse, voit son périmètre très jalousement préservé. Pourquoi faut-il absolument que le Japon ait été fasciste ? Et *a contrario* pourquoi faut-il que les « femmes

de réconfort » n'aient en aucun cas été des esclaves ? Elles ont pourtant été privées de liberté et placées sous la coupe d'un pouvoir tyrannique.

- 41 Sur ces trois questions majeures – le massacre de Nankin, le procès de Tōkyō, le système des « femmes de réconfort » – on peut considérer que, dans l'impossibilité d'accéder à l'historiographie est-asiatique et de recourir aux sources primaires, l'auteur adopte une stratégie d'écriture provocatrice consistant à systématiquement conclure, par affirmations tranchées, à l'inverse des thèses généralement admises, à renvoyer dos-à-dos les auteurs ou les pays pour se créer un semblant d'objectivité, ou encore à critiquer par stigmatisation les auteurs les plus reconnus<sup>59</sup>. Faute d'éléments nouveaux pertinents et d'arguments solides dignes d'être pris en compte, les développements de Jean-Louis Margolin se réduisent à des arabesques verbales sans pertinence, à propos de faits graves, jusqu'à preuve du contraire toujours avérés. Chacun appréciera comme il convient la valeur du procédé ainsi que celle des conclusions auquel il conduit.
- 42 À cet ensemble d'éléments fondamentaux, il faut ajouter que l'écriture de *L'Armée de l'Empereur* se caractérise par l'utilisation constante, jusqu'à saturation, de divers procédés rhétoriques redondants qui visent à émouvoir le lecteur et à émousser son esprit critique, alors qu'il devrait s'agir, face à des faits de cette nature, de lui expliquer la complexité du réel historique. Longues descriptions des horreurs et atrocités, qui empêchent de penser les causes et la signification des événements ; utilisation de nombreux procédés emphatiques (abondance d'adjectifs qualificatifs imagés, emploi répété du point d'exclamation et des points de suspension, enchaînements théâtraux de phrases longues et très courtes).
- 43 Rappelons à cette occasion la mise en garde de Polybe, qui critiquait les procédés rhétoriques à propos de l'histoire des violences de guerre en notant : « Cherchant à exciter la pitié chez ses lecteurs et à éveiller leur sympathie, [Pylarchos] leur dépeint des femmes qui s'étreignent, avec leurs chevelures défaites et leurs seins dénudés, ou encore des groupes d'hommes et de femmes pleurant et gémissant, emmenés en esclavage avec leurs enfants et leurs vieux parents. Ce sont là des effets que l'on retrouve partout dans son ouvrage, car l'auteur s'efforce en toute occasion d'offrir à notre imagination des scènes d'horreur »<sup>60</sup>. On ne saurait mieux qualifier le procédé de Jean-Louis Margolin dans son effrayant inventaire.
- 44 L'ouvrage se place par ailleurs d'emblée (p.4) sous l'ombre de la Shoah et de l'antisémitisme<sup>61</sup>, comme en témoigne la citation d'un poème écrit après le pogrom de Kichinev de 1903 et un premier chapitre intitulé « Le bréviaire de la haine », du nom de la célèbre étude de Léon Poliakov<sup>62</sup>. Mais comment peut-on placer en épigraphe d'un chapitre ainsi nommé une citation de *l'Admonition impériale aux soldats* de 1882 ? Quelle pertinence y a-t-il à analyser sous cette évocation si lourde de sens l'ensemble des faits historiques ici présentés ? De même, on voit surgir çà et là d'autres titres ou sous-titres évocateurs, lourdement connotés, tel « Un archipel pénitentiaire » (p. 308), calqué sur le titre du célèbre ouvrage de Soljenitsyne de 1974. L'idée qu'il y ait là un possible anachronisme, voire quelque problème méthodologique et conceptuel, sinon éthique, semble absente.
- 45 D'autres procédés sont particulièrement irritants. Tout dans *L'Armée de l'Empereur* est modalisé. On passe sans interruption de « on peut estimer que », « on peut supposer que », « nous nous sentons en mesure d'affirmer que » à « apparemment », « probablement » ou « vraisemblablement ». Et on ne saurait compter les indices qui, au fil des phrases, « laissent à penser que ». De même, affirmations et négations ne cessent

de s'enchaîner. Sens de la nuance, prudence ? Fort rhétoriques en vérité. En fait, si Jean-Louis Margolin aboutit souvent aux conclusions les plus tranchées, on l'a vu, il ne craint pas à l'occasion d'écrire une chose et son contraire, selon les chapitres et les idées à démontrer<sup>63</sup>. Et ces contradictions apparaissent en particulier dans l'utilisation de l'appareil de notes, qui semble souvent destiné à se prémunir contre d'éventuelles critiques.

- 46 Revenons à présent sur la question essentielle de la documentation. *L'Armée de l'Empereur* ne recourt à aucun ouvrage écrit dans une langue de l'aire asiatique et n'utilise donc qu'un nombre très restreint de sources primaires<sup>64</sup>, se cantonnant à une documentation de deuxième, voire de troisième main<sup>65</sup>. Son auteur se permet néanmoins de dresser, comme si de rien n'était, un bilan d'ailleurs élogieux de l'historiographie japonaise. Il part en effet d'une pétition de principe commode, mais non démontrée, selon laquelle les travaux traduits (ou publiés directement) en anglais seraient nombreux et les œuvres les plus importantes accessibles. À propos de l'Asie orientale, il n'hésite pas à affirmer sans ciller : « Les grands colloques s'y déroulent pour la plupart exclusivement dans cette langue » (p. 23). Ces affirmations, inexactes, prêteraient à rire si elles n'exposaient en pleine lumière le mépris dans lequel sont tenus ceux qui vivent, pensent et travaillent dans les langues dites « orientales », quelle que soit leur nationalité. Dissimulant son incompetence sous un aplomb imperturbable, et alors même qu'il ignore en réalité presque tout de la « documentation japonaise »<sup>66</sup>, Jean-Louis Margolin affirmait même un peu plus tôt que celle-ci « est cependant loin d'être la seule utilisée ici » (p. 21).
- 47 On reste confondu par tant d'impudence (ou de naïveté ?) et on ne peut s'empêcher de poser une question simple. Considérerait-on avec sérieux, chez les historiens français, et pour prendre un sujet et une situation comparables, un chercheur japonais, chinois ou coréen qui étudierait les atrocités de la Seconde Guerre mondiale en Europe uniquement à partir d'ouvrages en langue anglaise et de quelques études ou recueils de documents traduits vers l'anglais, sans approcher les sources militaires, administratives et judiciaires, estimant qu'il y aurait trop de difficulté à manipuler ne serait-ce qu'une ou deux langues vernaculaires (p. 23) ? Un tel corpus de références paraîtrait-il approprié ? Ce chercheur pourrait-il s'autoproclamer « spécialiste reconnu » [de l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle] (4e de couverture) ? Pourrait-il prétendre être le digne lauréat d'un prix historique dans son pays pour avoir exposé des informations, parfaitement connues au demeurant, recueillies dans ces conditions ? C'est pourtant la configuration exacte de cet ouvrage. Et le prix à payer est élevé : la méconnaissance des sources primaires, des historiographies nationales et de l'histoire générale des pays concernés, est à l'origine d'une grande partie des erreurs et des errements que nous avons pointés.
- 48 Mais nous dira-t-on peut-être, il n'est pas nécessaire d'être étroitement spécialiste d'un sujet pour en parler. Assurément. Un livre de vulgarisation à partir de l'anglais aurait été tout à fait imaginable. Le genre a ses lettres de noblesse, et dans son principe *L'Armée de l'Empereur* n'est d'ailleurs qu'un patchwork de quelques lectures diverses, exclusivement centrées sur la recherche des violences japonaises<sup>67</sup>. À ce titre, l'ouvrage aurait pu présenter une certaine utilité pour les personnes qui ne lisent pas l'anglais, il aurait pu constituer une sorte de manuel introductif pour qui voudrait s'initier à ces questions sensibles et importantes. Un lecteur non averti glanerait d'ailleurs des informations au fil des chapitres, sur tel ou tel point particulier.
- 49 Pourtant, et c'est là où le bât blesse, ce livre n'hésite pas à se poser de manière péremptoire comme une véritable somme historique, ambitieuse, partie prenante des

débats en cours, en dépit de problèmes informationnels et interprétatifs lourds de conséquences. Quand on connaît si superficiellement un sujet, n'est-il pas judicieux pourtant, ou tout simplement correct, de s'astreindre à une certaine prudence dans l'approche et à une certaine retenue dans le ton ?

- 50 Mais arrêtons-nous encore un bref instant sur la documentation en langues occidentales, car elle pose, elle aussi, en tant que telle, un certain nombre de problèmes. Jean-Louis Margolin ne cite que peu d'ouvrages sur chaque point évoqué dans son livre. De l'historiographie anglo-saxonne même, aucun état crédible n'est dressé. Quand la Guerre de l'Asie et du Pacifique apparaît de temps à autre, en toile de fond, l'ouvrage semble largement dépendant du volume 6 de la *Cambridge History of Modern Japan*<sup>68</sup> sur le XX<sup>e</sup> siècle, duquel de longs passages sont purement et simplement repris, ou d'ouvrages majeurs tel que *Le Japon et le monde au XX<sup>e</sup> siècle*<sup>69</sup> de Michel Vié, un des rares spécialistes français de la période, pourtant non cité par l'auteur<sup>70</sup>.
- 51 Michel Vié étudiait en détail la pénétration japonaise sur le continent et la Guerre du Pacifique, l'évolution des plans tactiques japonais sur le temps long, ou encore la complexité du processus de décision au sein de l'appareil politico-militaire japonais et le factionnalisme entre les armées<sup>71</sup>. Or ces analyses, qui ne vont pas de soi, apparaissent sporadiquement dans l'ouvrage de Jean-Louis Margolin (par ex. p. 174, n. 12, ou p. 212) sans explication ni démonstration, et sans référence.
- 52 Le bilan est donc sévère. Cet ouvrage n'apporte aucune information nouvelle, n'est pas une synthèse critique objective des travaux existants, procède par affirmations aussi tranchantes qu'infondées, maltraite et manipule les meilleurs auteurs, en appelle à l'émotion plus qu'au raisonnement, flatte les clichés sans vergogne<sup>72</sup> et épouse des positions révisionnistes contestables. Tout cela à propos d'événements dont la gravité n'est pas à souligner.
- 53 Pour comprendre l'effet que produit cet ouvrage ambigu, revenons sur un de ses paradoxes, rapidement mentionné plus haut. Selon l'angle adopté, ce travail peut paraître « antijaponais », puisqu'il ne cesse de mettre en scène les atrocités de « l'armée de l'empereur » tout en activant parallèlement l'imagerie du Nippon<sup>73</sup> cruel ; ou au contraire « projaponais<sup>74</sup> », puisqu'un de ses propos essentiels est de minimiser les crimes en question par rapport à la vision qu'en auraient Chinois, Coréens ou « gauche japonaise »<sup>75</sup> antinationale. La posture est habile : elle ménage en effet à l'auteur de commodités possibles de repli. Elle est également flatteuse, puisqu'elle l'autorise à revêtir le costume de l'objectivité mesurée<sup>76</sup>. Tout en témoignant compassionnellement de sa sensibilité à l'horreur, il prouve sa supériorité intellectuelle et montre avec ostentation qu'il n'est pas dupe, lui, des excès de victimisation.
- 54 Le problème, on l'a vu, est que tout cela se fait en dépit et au détriment de l'analyse historique. Autrement dit, dans cet ouvrage, c'est l'historien qui se donne le beau rôle, et il est bien le seul (avec ceux qui se reconnaissent dans sa position), alors que l'ensemble des peuples d'Extrême-Orient se trouve renvoyés à leurs atavismes culturels (le Japon) ou idéologiques (communisme<sup>77</sup> ou nationalisme), enfermés dans des stéréotypes prêts-à-penser et donc, fondamentalement, *privés d'histoire*, aux deux sens du terme. Au bénéfice exclusif de qui ?
- 55 Voilà comment il est possible d'écrire l'histoire de pays lointains, en l'occurrence asiatiques, en France, en 2007. Plus encore que l'ouvrage lui-même, que l'on aurait pu (dû) ignorer, n'est-ce pas la réception générale de *L'Armée de l'Empereur* par notre monde

intellectuel qui pose problème ? Comment expliquer en effet qu'un ouvrage qui fait écran au lieu de faire comprendre, qui ne respecte aucun des critères de la démarche historique, puisse être publié chez un éditeur de renom et bénéficier d'un tel accueil de la part de la communauté historique ?

- 56 Seules des raisons extrascientifiques semblent à même d'expliquer ce qu'il faut bien appeler un aveuglement quasi général. Au-delà du « talent » rhétorique de Jean-Louis Margolin, du poids des stratégies et des circonstances éditoriales<sup>78</sup>, d'une inculture générale apparemment très hexagonale dès lors que l'on déplie la carte du monde, le fond du problème ne tiendrait-il pas à la vitalité d'un certain « orientalisme », au sens d'Edward Saïd<sup>79</sup> ? Comme ce dernier le faisait d'ailleurs remarquer<sup>80</sup>, sa critique ne visait pas tant les orientalistes eux-mêmes que les autres chercheurs en sciences humaines et le grand public. Or le poids des explications culturalistes ou systémiques dans *L'Armée de l'Empereur*, la propension de l'ouvrage à brosser dans le sens du poil les préjugés ordinaires sur le Japon<sup>81</sup>, son indifférence et son mépris à l'égard des chercheurs asiatiques n'ont pas choqué.
- 57 Dans la France d'aujourd'hui, la pratique historique est donc à géométrie variable. Elle ne s'inquiète guère de voir publier sur certaines aires culturelles lointaines des types de discours qui seraient épidermiquement rejetés si on les appliquait à l'Europe de l'Ouest. C'est là un témoignage éloquent des blocages et des impensés académiques prompts à surgir dès que l'on évoque un pays extraeuropéen, qu'il soit d'Afrique<sup>82</sup> ou d'Asie. Comme s'il devenait possible, *dans ces cas-là, avec ces gens-là*, de s'appuyer sur des corpus de références et des modes d'explication qui ne seraient pas pris au sérieux s'il s'agissait de traiter de la France et de ses voisins.
- 58 Compte tenu des avancées des historiographies étrangères, la publication et la réception d'un tel ouvrage révoltent, attristent et inquiètent. Des analyses de qualité, précises et rigoureuses, sur la violence de masse en Asie orientale durant la Guerre de l'Asie et du Pacifique, sujet central s'il en est, seraient pourtant absolument nécessaires. Car *in fine* ce qui est peut-être le plus dramatique dans cette affaire, c'est que les crimes et violences de guerre de l'armée japonaise n'ont pas été traités comme ils auraient dû l'être, c'est-à-dire selon une analyse et une compréhension historiques des dynamiques à l'œuvre.
- 59 La communauté des spécialistes de la Chine, de la Corée et du Japon est malheureusement trop restreinte encore dans notre pays. Peut-être est-elle aussi trop silencieuse ou ne réussit-elle pas à se faire entendre. Car c'est également sur fond d'une certaine carence de publications historiques françaises de qualité à propos de l'Asie orientale, malgré de rares et brillantes exceptions, qu'un ouvrage comme *L'Armée de l'Empereur* a pu émerger. Il ne nous reste donc plus qu'à retrousser nos manches.

---

## NOTES

1. Jean-Louis Margolin, *L'Armée de l'Empereur. Violences et crimes du Japon en guerre. 1937-1945*, Armand Colin, 2007, 480 p.
2. Remerciements à Emmanuel Lozerand pour sa précieuse relecture.

3. Voir par exemple Thomas Wieder, « Une culture de la guerre », *Le Monde*, 27 mai 2007 ; ou Henry Laurens, « Le Japon en guerre », *La Vie des idées*, 20 octobre 2007 (voir le site [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr)).
4. « Prix destiné à récompenser un ouvrage d'histoire ayant contribué de façon remarquable au progrès de la recherche historique et/ou à sa diffusion, toutes périodes confondues » (voir le site <http://www.rdv-histoire.com/?q=node/322>).
5. Par exemple dans *L'Histoire* : « Nankin, 1937. Le premier massacre de la Seconde Guerre mondiale », n° 326, décembre 2007 ; ou dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps* : « Entre haine inassouvie et nipponostalgie », n° 88, octobre-décembre 2007.
6. Voir néanmoins les comptes-rendus très critiques de Franck Michelin dans *Vingtième Siècle* (no 97, 2008, p. 269-270) et Christian Henriot dans *l'European Journal of East Asian Studies* (n° 7-1, 2008, p. 161-165). Jean-Louis Margolin a répondu au premier avec véhémence (*Vingtième siècle*, n° 98, 2008, p. 267-269).
7. Sur ce sujet, voir éventuellement Arnaud Nanta, « Le Japon face à son passé colonial », dans Olivier Dard et Daniel Lefevre (dir.), *L'Europe face à son passé colonial*, Riveneuve éditions, 2008, p. 129-146.
8. Voir Saeki Shin.ichi, « Figures du Samuraï dans l'histoire japonaise », *Annales HSS*, 2008-4, p. 877-894.
9. Pierre F. Souyri, « Les samuraïs ou l'art de la guerre », *L'Histoire*, n° 282, 2003, p. 70-75. Cet article et celui de Saeki montrent très bien que le *bushidō* commence à être conceptualisé et « mis en corpus » sous les Tokugawa, par des gens qui ne sont plus des samuraïs au sens du XVI<sup>e</sup> siècle, mais qui réinventent « l'âge des guerriers » (*buke no yo*) selon leurs besoins. Pour plus de précisions, voir Kasaya Kazuhiko 笠谷和比古, « Bushidō gainen no shiteki tenkai » 武士道概念の史的展開 (Développement historique du concept de *bushidō*), *Nihon kenkyū* 日本研究, n° 35, Kokusai Nihon bunka kenkyū sentā 国際日本文化研究センター, 2007. Les militaires ont poursuivi ce travail de réinvention. L'ouvrage ne se réfère à aucun ouvrage sérieux sur la culture des guerriers et son histoire.
10. Même si une note (n. 37, p. 33) vient prendre des distances par rapport à ce que dit le texte principal. Jean-Louis Margolin a beau employer l'expression « invention de la tradition » (p. 40), en réalité il raisonne en termes de réactivation d'une tradition essentialisée, guère oubliée (*ibid.*), et donc toujours active (force du « maillage sociétal serré introduit par les shoguns Tokugawa » et de la « tradition confucéenne d'État moral », p. 43 ; « retour en force de l'idéologie archaïsante du *bushidō* », p. 54).
11. Il est savoureux de voir un auteur si critique envers l'historiographie « de gauche » reprendre, en toute naïveté, semble-t-il, les notions et les arguments des historiens marxistes, d'abord formulés par les tenants de la *Kōza-ha* – voir *Nihon shihon shugi hattatsu-shi kōza* 日本資本主義発達史講座 (Histoire du développement du capitalisme japonais), Iwanami shoten 岩波書店, 7 vol., 1931-1932 – avant d'être repris par le Komintern dans ses « Thèses de 1932 », puis de connaître une deuxième vie dans les débats historiographiques des années 1950-1970. L'idée générale de ce courant était de saisir le Japon de 1868 à 1945 comme un seul bloc et de le qualifier d'« imparfaitement moderne » : c'est la fameuse « révolution bourgeoise incomplète » (*futettei na burujoa kakumei* 不徹底なブルジョア革命) de Hani Gorō 羽仁五郎. Dans l'archipel, y compris chez les marxistes, les historiens ont renoncé depuis un bon moment déjà à ce genre de raisonnement typiquement stalinien.
12. Voir Bertrand Joly, *Déroulède. L'inventeur du nationalisme*, Perrin, 1998 (chap. 2 : « Les Chants du soldat et autres œuvres », p. 32-51) ; ou Zeev Sternhell, *La Droite révolutionnaire. 1885-1914*, Gallimard, 1997, p. 84-85.
13. George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, 1990, Hachette, 2003. De manière caractéristique, le terme de Mosse est employé (p. 210), alors même que son analyse précise et rigoureuse n'est pas reprise.

14. Voir notre article dans le présent numéro de *Cipango*, « Pour réintégrer le Japon au sein de l'histoire mondiale : histoire de la colonisation et guerres de mémoire ».

15. Le terme et le concept de « fascisme impérial » (*Tennōsei fashizumu*) ont été forgés par les intellectuels marxistes japonais au début des années 1930, à partir des analyses de la Kōza-ha et des thèses du Komintern (voir *supra*, n. 10), renouvelées par l'intégration de la ligne politique exprimée par Georgi Dimitrov lors du Septième congrès du Komintern en 1935 (Bernard Thomann, « Il dibattito sul "fascismo" e la riforma sociale in Giappone fino al 1945 », *Contemporanea*, n° 3, luglio 2008). Ils ont été introduits dans les débats du procès de Tōkyō par Herbert Norman, représentant canadien auprès de MacArthur, spécialiste d'histoire économique et sociale du Japon (*Japan's Emergence as a Modern State: Political and Economic Problems of the Meiji Period*, International Secretariat, Institute of Pacific Relations, 1940). Dans *L'Armée de l'Empereur*, le terme est employé de façon approximative, sans conscience de son histoire.

16. Peut-être Jean-Louis Margolin plaque-t-il aussi sur le Japon des analyses menées à propos du fascisme italien par Renzo de Felice (*Le Fascisme : un totalitarisme à l'italienne ?*, Presses de Sciences-Po, 1988) et Emilio Gentile (*Qu'est-ce que le fascisme ?*, Gallimard, 2004), qui ont mis en avant l'idée de consensus populaire derrière le fascisme. Si tel était le cas, il procéderait alors à une distorsion de la notion : le « consensus » japonais renvoie aux préjugés bien connus sur la nature holiste de la société japonaise et ne saurait être mis en relation avec l'adhésion du peuple italien à son leader telle qu'elle a pu exister à partir des années 1920.

17. Pour une analyse compréhensive et nuancée des relations entre État et société civile, voir Sheldon Garon, *Molding Japanese Minds: The State in Everyday Life*, Princeton University Press, 1997.

18. Attaché à l'idée de consensus, Jean-Louis Margolin considère les violences policières en tant que telles (tabassage, torture) comme non pertinentes (p. 95), voire absentes, notamment après 1927 (p. 105), bien qu'une unique phrase rappelle leur présence (p. 106), en contradiction avec les pages précédentes.

19. Comme Noro Eitarō 野呂栄太郎, l'un des principaux rédacteurs de *l'Histoire du développement du capitalisme japonais*.

20. Matsuo Hiroshi 松尾洋, *Chian jji-hō to tokkō keisatsu 治安維持法と特高警察* (La Loi de maintien de la sûreté et la Haute Police spéciale), Kyōikusha 教育社, 1979, chap. 2. Si l'on considère qu'il s'agit essentiellement de cadres politiques ou d'intellectuels, ce chiffre est énorme.

21. Le 16 février 1936 eut lieu un coup d'État manqué qui permit néanmoins aux militaires d'accéder au pouvoir. Ce coup d'État est le fait de la faction d'extrême droite Kōdō-ha 皇道派, mais la répression s'abat sur les comploteurs, dont les leaders sont fusillés (contrairement à ce que suggère l'auteur, p. 107), et c'est la faction plus modérée dite « de contrôle » (Tōsei-ha 統制派) qui émerge victorieuse. L'armée n'est pas monolithique et, par conséquent, expliquer la marche à la guerre du Japon par l'emprise de l'armée sur le pays n'explique rien, puisque l'on y retrouve toutes les tendances idéologiques – ou presque – qui agitaient alors la société.

22. Les élections, au suffrage universel masculin depuis 1925, n'ont jamais été abolies au Japon durant la guerre et une opposition libérale à l'aventurisme militariste se fit entendre à la Diète jusqu'au début des années 1940.

23. Jean-Louis Margolin a d'ailleurs souvent un usage très imprécis du terme : « Les monastères bouddhistes servent parfois de refuge, voire de bastion aux activistes de la droite radicale, plus ou moins fasciste. » (p. 49)

24. « Dès le début de l'ère Meiji, le Japon paraît mettre les bouchées doubles en matière d'expansion territoriale », écrit Jean-Louis Margolin (p. 67), avant de citer à l'appui un texte de 1885 (qu'il croit paru dans une revue alors qu'il s'agit d'un quotidien). Le problème, c'est que l'ère Meiji commence en 1868, et qu'en 1885 la situation a complètement changé. Dix-sept ans, cela compte : 1962, par exemple, ce n'est pas 1945.



25. On remarque aussi des erreurs ponctuelles dont l'effet est une surfocalisation sur la violence coloniale des Japonais. L'auteur note par exemple que, décidément bien spécifique, « le Japon n'a jamais formé de troupes coloniales » (p. 129). Or la Kenpeitai était une force de *gendarmérie*, donc un corps militaire, composé pour les deux tiers de soldats indigènes en 1905, dès la première phase de la pacification en Corée. Voir Tabohashi Kiyoshi 田保橋潔, *Chōsen tōchi-shi ronkō* 朝鮮統治史論稿 (Sur l'histoire du gouvernement japonais en Corée), Chōsen sōtokufu 朝鮮總督府 (Gouvernement-général de Corée), 1943, p. 34-35 et p. 82-83.
26. Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire et Françoise Vergès, *La République coloniale*, Albin Michel 2003. Ce discours se retrouve chez « les Indigènes de la République ».
27. La différence entre Pascal Blanchard et Jean-Louis Margolin est que le premier s'en prend ouvertement à l'idée d'État-nation moderne, alors que le second n'en veut qu'à l'État-nation de Meiji considéré comme néoféodal.
28. Voir par exemple Claude Liauzu, « Entre mémoires et histoire : controverses sur les enjeux du passé colonial », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 85, BDIC, 2007, p. 27-32 ; Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la Repentance coloniale*, Flammarion, 2006 ; Daniel Hémyery, « Enjeux actuels et temps coloniaux. Lecture historique d'un débat », *Cahiers d'histoire*, n° 99, 2006, p. 113-147.
29. De manière générale, on ne peut pas dire que Jean-Louis Margolin ait une vision très nuancée de l'ère Meiji : « Rien d'étonnant en conséquence à ce que cet État où l'on se préoccupe bien plus précocement de former des petits soldats que de bons citoyens soit si fortement marqué d'autoritarisme, de culte de la hiérarchie et d'esprit de corps. » (p. 36) Recommandons à qui s'intéresserait à l'histoire politique du Japon de l'époque les excellentes traductions parues en 2008 dans la collection « Réseau Asie » de CNRS éditions : Fukuzawa Yukichi, *Plaidoyer pour la modernité* (tr. Marion Saucier), Nakae Chōmin, *Dialogues politiques de trois ivrognes* (tr. Christine Lévy et Eddy Dufourmont), Kōtoku Shūsui, *L'Impérialisme. Le spectre du xx<sup>e</sup> siècle* (tr. Christine Lévy).
30. Ils ont en particulier rédigé un manuel commun, centré sur la guerre, dont voici le titre en version japonaise : *Nihon Chūgoku Kankoku kyōdō henshū. Mirai o hiraku rekishi* 日本中国韓国共同編集 未来をひらく歴史 (Une histoire pour ouvrir les chemins du futur, rédigée en commun par le Japon, la Chine et la Corée), Kōbunken 高文研, 2005. Voir à ce sujet : Lionel Babicz, « Japon, Chine, Corée : vers une conscience historique commune ? », *Ebisu. Études japonaises*, Maison franco-japonaise, 2007, n° 37, p. 19-43. Il semblerait par ailleurs que *L'Armée de l'Empereur* soit prochainement traduit en japonais. Au-delà de son instrumentalisation dans le débat politique, qu'il sera intéressant d'observer, il est à craindre qu'une version japonaise de l'ouvrage contribue surtout à mettre à mal la réputation de l'école historique française, pourtant grande au Japon.
31. Mise en contexte qu'effectivement l'auteur ne fait pas, on l'a noté.
32. Jean-Louis Margolin mentionne en passant les travaux de François Furet sur la Terreur de l'An II ou ceux de Dominique Colas et de Nicolas Werth sur la violence bolchévique (p. 173, n. 9), mais son travail n'a rien à voir avec ceux de ces éminents chercheurs.
33. John Rabe, chef local du parti nazi, était un membre allemand de la Croix Rouge, qui gérait la zone de sécurité à l'intérieur de Nankin. Il s'agit bien sûr d'un témoin important.
34. Yamamoto Masahiro, *Anatomy of an Atrocity*, Londres, Praeger Publishers, 2000. L'auteur juge cet ouvrage « d'autant plus crédible » qu'il affiche ouvertement son « révisionnisme modéré » (*ibid.*). Est-ce là un argument pertinent ? L'ouvrage de Yamamoto a fait l'objet d'une recension négative dans une revue japonologique de référence. Après avoir fait un tour d'horizon précis de l'historiographie sur le sujet, la note de lecture soulignait en outre que l'ouvrage rejoignait le point de vue de l'agence de la Défense (voir Bob Tadashi Wakabayashi, « Review Article. The Nanking Massacre. Now You See It... », *Monumenta Nipponica*, 56 : 4, 2001, p. 521-544).

35. Honda Katsuichi 本多勝一, *Chūgoku no tabi* 中国の旅 (Voyage en Chine), Asahi shinbunsha 朝日新聞社, 1972. Jean-Louis Margolin s'appuie néanmoins abondamment sur la traduction américaine (1999) d'un ouvrage ultérieur (1987) du même auteur.
36. Iris Chang, *The Rape of Nanking. The Forgotten Holocaust of World War II*, Penguin Books, 1997 (tr. fr. *Le Viol de Nankin*, Payot, 2007). Classée avec « la plupart des auteurs chinois contemporains » (p. 175), Iris Chang est finalement rangée dans « l'histoire officielle chinoise » (p. 200).
37. Fujiwara Akira 藤原彰, *Nankin no Nihon-gun. Nankin daigyakusatsu to sono haikai* 南京と日本軍 – 南京大虐殺とその背景 (L'Armée japonaise à Nankin. Le grand massacre de Nankin et son arrière-plan), Ōtsuki shoten 大月書店, 1997.
38. Kasahara est intervenu le 1<sup>er</sup> octobre 2007 à Paris lors d'une journée d'étude sur Nankin organisée par l'Institut d'Histoire du Temps Présent. Dans son travail, il a déterminé précisément le nombre des soldats chinois à Nankin, ainsi que les fluctuations de la population civile. Il considère qu'étaient présents 150 000 soldats chinois début décembre 1937, avec une population civile de 2 ou 2,2 millions de personnes. Ce dernier chiffre s'appuie sur différents recensements officiels de l'époque, dont Jean-Louis Margolin n'a pas connaissance. Cela ne l'empêche pas de faire un éloge de l'historiographie japonaise (p. 204), ni non plus de rejeter ce chiffre (p. 175 et p. 205).
39. Kasahara Tokushi 笠原十九司, *Nankin jiken* 南京事件 (L'affaire de Nankin), Iwanami shoten, 1997, chap. 6, notamment p. 218-228.
40. Sun Chaiwei 孫宅巍, *Nanjing fangwei zhanshi* 南京防衛戰史 (Histoire de la bataille pour la défense de Nankin), Wunan tushu chupan 五南圖書出版, Taipei 台北, 1997. Soulignons par ailleurs le relatif désintérêt de l'historiographie chinoise pour le massacre de Nankin, en contraste avec les discours mémoriels et politiques chinois (voir à ce sujet Françoise Kreissler, « Le mémorial de Nankin. Lectures et relectures de l'histoire. », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 88, octobre-décembre 2007, p. 8-12).
41. L'extrême droite à proprement parler n'est pas « révisionniste », mais bien négationniste.
42. Hata Ikuhiko 秦郁彦, *Nankin jiken. « Gyakusatsu » no kōzō* 南京事件「虐殺」の構造 (L'affaire de Nankin. Structure d'un « massacre »), Chūō kōron-sha 中央公論社, 1986.
43. Peter Duus (dir.), *The Cambridge History of Modern Japan*, vol. 6: *The Twentieth Century*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988, p. 271-374. Hata ne développe absolument aucune thèse à propos de Nankin dans cette collection, plutôt concentrée sur une présentation « neutre » et a-polémique des données.
44. Ienaga Saburō est un enseignant et historien japonais qui lança en 1965 une série de célèbres procès contre le ministère de l'Éducation pour manipulation étatique de l'enseignement de l'histoire dans les manuels. Ces procès s'étendirent sur trente-deux ans et il fut soutenu par la communauté historienne.
45. Bernard Thomann, « Le procès de Tōkyō et la mémoire nationale », *La Vie des idées*, 14 décembre 2007 (voir <http://www.laviedesidees.fr>).
46. Et non de 1950, comme noté p. 251.
47. *Documents relatifs au procès des anciens militaires de l'armée japonaise accusés d'avoir préparé et employé l'arme bactériologique*, Éditions en langues étrangères, Moscou, 1950, p. 459-460. Ajoutons que Jean-Louis Margolin doute « singulièrement » (p. 387) du bien-fondé de la présence de l'URSS au Procès de Tōkyō.
48. Les historiens japonais sont abondamment traduits en coréen : voir par exemple Wada Haluk'i 와다하루키 (Wada Haruki 和田春樹) et al., *Kundae wianbu munje wa ilbon ūi simin undong* 군대 위안부 문제와 일본의 시민운동 (La question des femmes de réconfort et les mouvements citoyens au Japon), Orūm 오름, Séoul 서울, 2001 ; ou Yoshimi Yoshiaki's 이시미요시아키 (Yoshimi Yoshiaki), *Ilbon'gun kundae wianbu* 일본 군대 위안부 (Les femmes de réconfort de l'armée japonaise), Sohwa 소화, Séoul서울, 1998. En outre, chercheurs coréens et japonais travaillent ensemble sur ces questions : voir par exemple *Chōsen-shi kenkyūkai ronbun-shū* 朝鮮史研究会論文

集 (Bulletin de la société japonaise d'histoire de la Corée), n° spécial « Chōsen josei-shi e no shiten » 朝鮮女性史への視点 (Regards sur l'histoire des femmes en Corée), Chōsen-shi kenkyūkai 朝鮮史研究会 (dir.), n° 32, 1994.

49. Yoshimi Yoshiaki, *Comfort Women: Sexual Slavery in the Japanese Military During World War II*, Columbia Univ. Press, 2000 ; traduction de Yoshimi Yoshiaki 吉見義明, *Jūgun ianfu 従軍慰安婦* (Les femmes de réconfort aux armées), Iwanami shoten, 1995. Le travail de Yoshimi représente la position communément admise aujourd'hui chez les chercheurs sur la question. L'historien a également publié des recueils de témoignages de première importance en 1992.

50. Tanaka Yuki, *Japan's Comfort Women: Sexual Slavery and Prostitution during World War II and the US Occupation*, Londres, Routledge, 2002.

51. Ce calcul, provenant de Hata Ikuhiko 秦郁彦 - *Shōwa-shi no nazo o ou 昭和史の謎を追う* (À la poursuite des mystères de l'histoire de Shōwa), vol. 2, Bungei shunjū 文藝春秋, 1993 -, est établi en fonction du nombre de militaires par femme et en fonction du taux de roulement. Yoshimi étudie les chiffres proposés pour finalement exprimer ses doutes quant à la méthode même.

52. Yoshimi, *op. cit.*, p. 74-81 (édition américaine, p. 91-94). Yoshimi considère pour sa part qu'il devait y avoir entre 80 000 et 200 000 femmes de réconfort au total (Coréennes et autres comprises).

53. Précisons enfin que la thèse Hata-Margolin - nier le caractère coercitif de l'enrôlement des « femmes de réconfort » et relativiser leur nombre, tout en admettant le fait historique, mais au titre de la prostitution aux armées - correspond précisément à la position d'une partie du Parti libéral démocrate, par exemple celle de l'ex-Premier ministre Abe Shinzō.

54. Jean-Louis Margolin écrit que la collaboration est un fait dissimulé ou minimisé en Corée du Sud (p. 422), alors que la question ne cesse d'occuper les débats et est présente dans tous les manuels scolaires depuis au moins 1997.

55. Un travail précurseur est celui d'un Coréen du Japon, Kim Il-Myŏn 金一勉, *Tennō no guntai to chōsenjin ianfu 天皇の軍隊と朝鮮人慰安婦* (L'Armée de l'Empereur et les femmes de réconfort coréennes), San'ichi shobō 三一書房, 1976. On peut aussi mentionner, côté Coréens de Corée, l'ouvrage d'Im Chongguk 임종국, *Chōngsindae sillok 정신대 실록* (Chronique des femmes de réconfort), Séoul 서울, Irwŏl sŏgak 일월서각, 1981.

56. Extrêmement préoccupée en revanche par la question des manuels scolaires.

57. Voir par exemple le site <http://www.womenandwar.net> (il existe une version anglaise).

58. Témoignages de victimes encore en vie (132 en 2009), récits de vie, recueils de sources primaires, images. Le recueil de référence est : Han'guk Chōngsindae munje taech'aek hyōbūihoe 한국정신대문제대책협의회 et Han'guk Chōngsindae yŏn'guhoe 한국정신대연구회 (dir.), *Kangjero kkūllyōgan Chosŏnin kunwianbudūl 강제로 끌려간 조선인 군위안부들* (L'envoi de force des femmes de réconfort coréennes aux armées), 5 vol., Han'ul 한울, P'ulbi't 풀빛, Seoul 서울, 1993-2001 (réédité en 2005). Il a été traduit en japonais (bien sûr), mais aussi en anglais : *True Stories of the Korean Comfort Women. Testimonies compiled by the Korean Council for Women Drafted for Military Sexual Slavery by Japan and the Research Association on the Women Drafted for Military Sexual Slavery by Japan*, Keith Howard (dir.), Lee Young Joo (trad.), Londres, Cassell, 1995.

59. On remarque notamment la grande fréquence des qualifications « de gauche », « chinois » et « officiel », termes utilisés de façon interchangeable pour discréditer tous les auteurs à qui il s'oppose (non sans les avoir abondamment paraphrasés préalablement). *War Without Mercy: Race and Power in the Pacific War* (Pantheon Books, 1986) de John Dower est ainsi âprement critiqué (p. 165-166). Son auteur est cependant un des meilleurs spécialistes occidentaux du Japon du xx<sup>e</sup> siècle.

60. Polybe, *Histoire*, chapitre III-56, tr. de D. Roussel, Gallimard, La Pléiade, 1970, p. 153.

61. Alors même qu'une telle superposition est rejetée par ailleurs (p. 169).

62. Léon Poliakov, *Le Bréviaire de la Haine. Le III<sup>e</sup> Reich et les Juifs*, Calmann-Lévy, 1951.

63. L'auteur montre par exemple le racisme américain en recopiant John Dower (p. 158-161), pour critiquer ensuite cette idée (p. 166-168). Il juge que « le culte du chef est en fait présent au Japon aussi. [...] Le *Tennō* rassembla sur sa personne autant de délires qu'un Hitler » (p. 115), pour noter (p. 166) : « Il n'y a au Japon l'équivalent ni du parti nazi, ni du Führer (d'ailleurs qui mettre à sa place : Tōjō ou Hirohito ?) ». Ce point a déjà été soulevé par différentes recensions de l'ouvrage. Voir F. Michelin, *op. cit.* ; Fabrice Virgili, recension de *L'Armée de l'Empereur* et du *Viol de Nankin*, *Histoire@politique*, Sciences-Po, n° 5 mai-août 2008. Ce dernier notait finement : « Il est finalement très difficile de savoir quelle explication est proposée par Jean-Louis Margolin tant il use d'un effet de balancier dans l'atténuation/dénonciation des événements qu'il décrit ».
64. Pour Nankin, il se réfère à un recueil (traduit) de Zhang Kaiyuan, mais dans le chapitre traitant des « femmes de réconfort » il ne cite que rapidement (p. 360, n. 125 ; p. 363, n. 136) la traduction anglaise du volume 1 de la série de témoignages publiés en Corée, *True Stories of the Korean Comfort Women*. Pourquoi ne l'a-t-il pas véritablement utilisée ?
65. Jean-Louis Margolin se réfère (p. 29) par exemple à *Capitalisme et confucianisme*, essai de Morishima Michio, célèbre économiste et mathématicien, pour parler des massacres de Coréens lors du tremblement de terre de 1923.
66. Sa totale dépendance à l'égard des sources anglo-saxonnes le conduit d'ailleurs, contrairement aux intentions affichées (p. 12), à accorder une place disproportionnée aux victimes occidentales par rapport aux « victimes asiatiques du Japon », moins présentes, de fait, dans la documentation dont il dispose.
67. Dans son chapitre 1, Jean-Louis Margolin a visiblement balayé la désuète *Histoire du Japon* de George Sansom, traduite en français en 1988, mais publiée en anglais à partir de la fin des années 1950, pour y piocher horreurs et atrocités.
68. *Op. cit.* Mis à part son chapitre 10 à propos de l'économie après la guerre, cet ouvrage porte essentiellement sur la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.
69. Michel Vié, *Le Japon et le monde au xx<sup>e</sup> siècle*, Masson, 1995. Comme l'ouvrage dirigé par Peter Duus, ce livre se concentre sur la période 1905-1952.
70. Le cœur de l'ouvrage semble s'appuyer massivement sur des études comme le vol. 6 de la *Cambridge History of Modern Japan* (*op. cit.*), ou l'ouvrage essentiel de Tanaka *Hidden Horrors. Japanese War Crimes in World War II* (Westview Press, 1993). Dans le corps de son texte (p. 90-95, 119-125 ou 154-168 par exemple), il arrive à Jean-Louis Margolin de les paraphraser des pages durant. Ce sont les meilleurs passages de son livre.
71. Pour Michel Vié, le factionnalisme est une tendance à reconstituer des solidarités (*batsu* 閥), à l'origine parfois pseudofamiliales, à l'intérieur d'un ensemble institutionnel plus large. Cette tendance se superpose en outre avec une vision « fragmentariste » de l'État japonais. On constate ainsi, en analysant l'état de l'armée ou du ministère des Affaires étrangères à tel moment, une tendance des conflits à s'organiser en factions, qui se reconstituent cependant en permanence : il s'agit donc d'une dynamique et non de groupes stabilisés.
72. Voir Jean-Paul Honoré, « De la nippophilie à la nippophobie. Les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse (1980-1993) », n° spécial « Parler du Japon », *Mots*, 1994 ; et aussi l'intervention d'Emmanuel Lozerand aux États généraux pour l'enseignement du japonais (2008) où est soulignée la vivacité persistante de certains stéréotypes antijaponais (<http://www.canal-u.tv>).
73. Jean-Louis Margolin préfère souvent « nippon » à « japonais », tout comme il use et abuse des termes « samuraï » (pour parler des soldats), « rōnin » ou « sabre », sans craindre de recourir à une imagerie de pacotille. Un exemple : « Pendant la guerre, les soldats cherchent à la boussole la direction de Tōkyō pour pousser leurs fameux "Banzai !" » (p. 41).
74. Ainsi que Jean-Luc Domenach l'a fait remarquer à Jean-Louis Margolin à la Sorbonne, le 14 décembre 2007 (voir *infra*).
75. Certaines obsessions conduisent d'ailleurs à des exagérations : « La gauche nippone, solidement ancrée dans les universités et les écoles grâce, en particulier, à sa domination du

puissant syndicat des enseignants, fit preuve d'une naïveté invraisemblable à l'égard du communisme en général, du maoïsme en particulier, au moins jusque dans les années 1980. » (p. 409-410)

76. Dans sa réponse (*op. cit.*, p. 268) à Franck Michelin, Jean-Louis Margolin se targue de renvoyer dos à dos « Pékin, Séoul et Pyongyang » (les exagérations des nationalismes et de l'histoire officielle chinoise et coréenne) d'une part, les « négations du révisionnisme japonais » d'autre part. Mais, précisément, il ne comprend pas 1) que négationnisme et révisionnisme n'ont rien à voir ; 2) qu'il s'aligne *de facto*, consciemment ou non, sur les thèses révisionnistes japonaises ; 3) qu'il existe une autre possibilité, celle de faire de l'histoire sérieusement ; 4) que les historiens des pays concernés ont ainsi réussi à dépassionner le débat pour rapprocher leurs positions.

77. Jean-Louis Margolin a écrit depuis une quinzaine d'années sur les massacres du XX<sup>e</sup> siècle, notamment sous les régimes communistes. Notamment « Communismes d'Asie : entre "rééducation" et massacre », dans Stéphane Courtois *et al.* (dir.), *Le Livre noir du communisme*, Robert Laffont, 1997, p. 499-597 et p. 617-704.

78. 2007 marquait le 70<sup>e</sup> anniversaire du massacre de Nankin, ce qui a pu influencer sur le choix fait par l'éditeur, Armand Colin, voire sur l'attribution du prix. À l'automne suivirent deux autres ouvrages sur Nankin (Iris Chang, 2007, *op. cit.* ; Michaël Prazan, *Le Massacre de Nankin 1937*, Denoël, 2007), ainsi qu'une journée d'étude et le colloque « Nankin, traces de guerre : 1937-2007 », le 14 décembre 2007, à la Sorbonne (Jean-Louis Margolin, invité, y vit son ouvrage sévèrement critiqué).

79. Edward Saïd, *L'Orientalisme*, Seuil, 1997 (2005).

80. *Ibid.*, p. 367-368.

81. Voir Francis Affergan, *Exotisme et altérité*, Puf, 1987.

82. Voir par exemple Jean-Pierre Chrétien *et al.*, *L'Afrique de Sarkozy : un déni d'histoire*, Karthala, 2008.

## RÉSUMÉS

Recension de l'ouvrage *L'armée de l'empereur : violences et crimes du Japon en guerre, 1937-1945*, de Jean-Louis Margolin.

Review of Jean-Louis Margolin's book *L'armée de l'empereur : violences et crimes du Japon en guerre, 1937-1945*.

## INDEX

**Index géographique** : Chine, Corée

**Mots-clés** : crimes de guerre, fascisme, femmes de réconfort, impérialisme, violence

**Thèmes** : histoire, historiographie

**Keywords** : China, Comfort Women, Fascism, Imperialism, Korea, Nanking Massacre -- 1937, War of the Pacific (1939-1945), War Crimes

**Index chronologique** : guerre du Pacifique (1941-1945), Nankin - massacre de (1937), Tōkyō - procès de (1946-1948)

**キーワード** : sensō hanzai 戦争犯罪, fashizumu ファシズム, ianfu 慰安婦, teikoku shugi 帝国主義, bōryoku 暴力, Nankin daigyakusatsu 南京大虐殺 (1937), Taiheiyō sensō 太平洋戦争 (1941-1945), Tōkyō saiban 東京裁判 (1946-1948), Chūgoku 中国, Kankoku 韓国, rekishi 歴史, shigakushi 史学史